

7 Jours Filpac Cgt

Directeur de publication : Marc Peyrade - Rédaction : Jean Gersin

Le « dialogue social » pour les Nuls

Le 4 pages de la filière papetière Filpac, joint à cet envoi, démontre ce que « dialogue social » signifie, quand le 20 mars Rebsamen et Macron uniront leurs voix aux patrons de la Chimie, du Papier-Carton et de l'Imprimerie dans un « symposium » stratégique contre le droit des salariés. Ni dialogue ni social. D'où le 4 pages et l'appel à manifester...

« Dialogue social » ? Une négociation se tient en ce moment suite à... la précédente de janvier. Valls prend le relai de Gattaz. C'est dire que le thème est important. Mais de quoi s'agit-il ?

Prenons l'événement majeur, la loi Macron. Voilà une loi jamais votée, et pourtant adoptée par la magie du 49-3, un article de la Constitution qui dit que le gouvernement a raison contre sa majorité (même de gauche). Où est le « dialogue social » ?

Cette loi bouleverse le droit social en offrant la possibilité de le contourner en totalité. Elle facilite les licenciements, neutralise les tribunaux des Prud'hommes, exonère les employeurs de tout délit d'entrave et réduit les informations aux élus syndicaux. Alors, le « dialogue social », là-dedans ? Rien, nada.

Sitôt le passage en force de Macron et Valls contre la représentation nationale, le Premier ministre récupère le texte du Medef sur le « dialogue social ». Justement, les patrons, petits, moyens ou grands s'entendaient comme larron en foire pour **diviser par deux le nombre de délégués**, tout en leur interdisant l'accès aux petites entreprises. **Le tout sur fond de répression syndicale, les délégués d'Autajon et Raflatac en savent quelque chose.**

Les patrons voulaient regrouper les délégués dans une **instance unique, le conseil d'entreprise**, contrôlé par l'employeur. Le tout grâce aux lois qui ont frappé les salariés, de celle sur la « rupture conventionnelle » et aux lois découlant des ANI.

Eh bien, Valls reprend l'essentiel du texte du Medef, dans la lettre et dans l'esprit. Quel esprit ? **Celui de rendre le droit social responsable de la peur des patrons à embaucher. Celui de considérer la présence syndicale comme le facteur de crise de l'entreprise.**

D'ailleurs le 20 mars se place avant le premier tour des élections cantonales, le 22 mars, moment attendu par l'extrême droite (Le Pen, Bloc identitaire...) pour récupérer la colère contre l'injustice sociale et la trahison des politiques.

Pris en tenaille entre les destructions sociales commises par le gouvernement et l'offensive de l'extrême droite, nous devrions « ne pas faire trop de politique », se replier dans l'entreprise, attendant la prochaine négociation locale qui voudra soumettre le salaire, le temps de travail et l'emploi aux aléas du chiffre d'affaires sans toucher aux actionnaires ?

7 Jours parle comme ceux de Chapelle Darblay, d'Arjo Wizernes, ou la récente manifestation de Bordeaux, et celle du 12 mars à Marseille : « Notre orientation, c'est la lutte ! »